



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

AVIS PUBLIC
SÉANCE DU CONSEIL DU MOIS D'OCTOBRE
CHANGEMENT DE DATE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Le calendrier de la séance du conseil municipal du mois d'octobre 2023 est modifié
comme suit :

RÉSOLUTION NUMÉRO 108-2023-06

Calendrier des séances ordinaires du mois d'octobre

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT QUE lorsqu'il y a modification du calendrier, nous devons publier un avis de changement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Maurice D'Astous et appuyé de madame Martine Côté et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance du mois d'octobre se tiendra le mardi 10 octobre 2023 à 19 h 30, au bureau municipal située au 18 avenue du Centenaire.

DONNÉ À SAINT-DAMASE, CE 7^e JOUR DU MOIS DE JUIN 2023

Vanessa Caron, directrice générale
et greffière-trésorière

